

# Examens - Calendriers & Placements des amphis L3 de Droit - Parcours Classique

Mise à jour le 01 Septembre 2016

+ Les amphis d'examens dérogatoires & terminaux écrits seront PLACES tout au long de la période des examens (sauf pour les rattrapages de façon ponctuelle) dans les amphis du bâtiment F ([plan des amphis A-B-Cetplan amphi D](#)) ainsi que des épreuves finales des TD. *Les placements qui vous sont attribués se trouveront en affichage devant chaque amphithéâtre pour chacune des épreuves.*

**Attention, il est impératif de respecter les places qui vous sont attribuées.**  
En cas de non respect, vous serez déplacé en cours d'épreuve. Si votre nom ne figure pas sur les dits placements, vous devez vous installer en fin de liste sur des places libres qui sont réservées à votre épreuve (et non à la place attribuée à un autre étudiant) & vous rendre au secrétariat dès la fin des examens pour vérifier votre dossier, muni de votre double d'inscription pédagogique (feuille jaune ou verte ou copie de votre contrat pédagogique en ligne).

Pour les placements des matières suivies en TD, vous devez vous adresser à vos professeurs responsables d'enseignement directement.

+ Si vous ne faites pas parti(e) des listings de décomposition des Oraux, vous devez vous adresser, *AVANT le début des épreuves*, à votre secrétariat pédagogique muni de votre duplicata (feuille jaune ou verte ou copie de votre contrat pédagogique en ligne) de début d'année.

+ **Les modalités d'examens de la session de rattrapage se définit comme suit :**  
- les enseignements suivis en TD ou en dérogatoire lors de la première session d'examen se repassent à l'**écrit** (3h / 1h30 pour l'anglais). Consulter le planning sur votre ENT.  
- les enseignements suivi en cours magistraux uniquement se repassent en **ORAL obligatoirement**, même s'ils ont été choisis en écrit (1h30) en première session.

## LICENCE 3ème ANNEE de DROIT - Parcours CLASSIQUE CALENDRIER des PARTIELS & DEROGATOIRES & EXAMENS TERMINAUX ECRITS & ORAUX

ur : Septembre 2016

### SESSION 1

**SEMESTRE 5 - DECEMBRE 2016 & JANVIER 2017**

**PARTIELS & DEROGATOIRES - Décembre 2016**

**ECRITS TERMINAUX - Janvier 2017**

**CONNECTEZ-VOUS SUR VOTRE EMPLOI DU TEMPS DE L'ENT**

placements qui vous sont attribués se trouveront en affichage devant chaque amphithéâtre pour chacune des épreuves.

**Attention, il est impératif de respecter les places qui vous sont attribuées.**

**En cas de non respect, vous serez déplacé en cours d'épreuve.**

Si votre nom ne figure pas sur les dits placements, vous devez vous installer en fin de liste sur des places libres qui sont réservées à votre épreuve (et non à la place attribuée à un autre étudiant) & vous rendre au secrétariat dès la fin des examens pour vérifier votre dossier, muni de votre double d'inscription pédagogique (feuille jaune ou verte ou une copie de votre inscription pédagogique en ligne).

Pour le module de Professionnalisation : **C2I : Machines & Logiciels**  
Consultez votre cours sur la plateforme [coursenligne.parisnanterre.fr](http://coursenligne.parisnanterre.fr)

**ORAUX TERMINAUX - Janvier 2017**

Consulter la décomposition des jurys sur la page des L3 de Droit  
Dans les documents de Travail

-----

**SEMESTRE 6 - AVRIL & MAI 2017**  
**PARTIELS & DEROGATOIRES - Avril 2017**  
**ECRITS TERMINAUX - Mai 2017**

**CONNECTEZ-VOUS SUR VOTRE EMPLOI DU TEMPS DE L'ENT**

Les placements qui vous sont attribués se trouveront en affichage devant chaque amphithéâtre pour chacune des épreuves.

Attention, il est impératif de respecter les places qui vous sont attribuées.

En cas de non respect, vous serez déplacé en cours d'épreuve.

Si votre nom ne figure pas sur les dits placements, vous devez vous installer en fin de liste sur des places libres qui sont réservées à votre épreuve (et non à la place attribuée à un autre étudiant) & vous rendre au secrétariat dès la fin des examens pour vérifier votre dossier, muni de votre double d'inscription pédagogique (feuille jaune ou verte).

Pour les modules de pré-professionnalisation : **Connaissance des métiers des métiers de l'Entreprise, Méthodologie au Projet Professionnel, Méthodologie à la Recherche de Stage & d'Emploi**  
Consultez votre cours sur la plateforme [coursenligne.parisnanterre.fr](http://coursenligne.parisnanterre.fr)

**ORAUX TERMINAUX - MAI 2016**

Consulter la décomposition des jurys sur la page des L3 Droit dans les documents de Travail

-----

**SESSION 2 - RATTRAPAGES - JUIN 2017**

**PARTIELS & DEROGATOIRES**  
**CONNECTEZ-VOUS SUR VOTRE EMPLOI DU TEMPS DE L'ENT**

Les placements qui vous sont attribués se trouveront en affichage devant chaque amphithéâtre pour chacune des épreuves.

Attention, il est impératif de respecter les places qui vous sont attribuées.

En cas de non respect, vous serez déplacé en cours d'épreuve.

Si votre nom ne figure pas sur les dits placements, vous devez vous installer en fin de liste sur des places libres qui sont réservées à votre épreuve (et non à la place attribuée à un autre étudiant) & vous rendre au secrétariat dès la fin des examens pour vérifier votre dossier, muni de votre double d'inscription pédagogique (feuille jaune ou verte).

**POUR LES MODULES DE PROFESSIONNALISATION**

**C2I : Machines & Logiciels, Connaissance des métiers de l'Entreprise,**  
Consultez votre cours sur la plateforme [coursenligne.parisnanterre.fr](http://coursenligne.parisnanterre.fr)

**Méthodologie au Projet Professionnel & Méthodologie à la Recherche de Stage & d'Emploi**  
Rattrapage en examen Oral

**Stage/Expérience Professionnelle & Projet Personnel Associatif/Collaboratif**

Veillez prendre contact avec l'enseignant responsable de la matière (mail indiqué sur la page des L3 Droit)

-----

**ORAUX TERMINAUX - Juin 2017**

Consulter la décomposition des jurys sur la page des L3 dans les documents de Travail

Pour rappel, toutes les matières choisies en contrôle terminal ECRIT lors de la première session d'examen se passent en rattrapage ORAL lors de la session 2 du mois de Juin.

## LICENCE 3ème ANNEE de DROIT - Parcours CLASSIQUE RAPPEL des REGLES durant les EXAMENS

### Rappel:

Vous devez présenter votre carte étudiante 2016/2017 (avec l'autocollant indiquant votre année d'étude); à défaut vous pouvez présenter une carte nationale d'identité, un passeport, un permis de conduire ou un titre de séjour.  
Tout autre documents (pass navigo, carte vitale, phot sur le téléphone, etc...) sera refusé car non conforme à la charte des examens en vigueur au sein de l'université & vous ne serez pas autorisé à composer.

Vous devez vous présenter devant l'amphithéâtre ou vous êtes convoqués 15 minutes avant l'épreuve.

Vous devez **identifier convenablement & lisiblement** vos copies comme suit

- + **NOM, Prénom & n° étudiant** dans l'encart nominatif (en CAPITALES)
- + UFR : **DSP**
- + Institut : Votre **mode de Contrôle**
  - **Partiel TD** (avec votre numéro de TD)
  - **Dérogatoire** (matière sans TD en Décembre ou Avril)
  - **Terminal** (matière de Janvier ou Mai)
- + Matière : le **nom de votre matière** & le **CM** que vous suivez (A/B ou C)
- + Année d'étude : **L3 Droit - Parcours Classique**
- + Date de l'examen : la **Date** & l'**Heure** de votre épreuve

## CONTROLES TERMINAUX ORAUX

*Vous n'êtes pas inscrits sur un jury, passez au bureau E05.*

**ATTENTION, il n'y a pas de changement de jury hors chevauchement**

*Considérés comme chevauchement : 1 écrit de L3 de 3h et 1 oral sur la même demi-journée ou 3 oraux sur une même demi-journée.*

Mis à jour le 12 décembre 2016

[sp.parisnanterre.fr/examens-calendriers-placements-des-amphis-l3-de-droit-parcours-classique-598525](http://sp.parisnanterre.fr/examens-calendriers-placements-des-amphis-l3-de-droit-parcours-classique-598525)